

COMPTE RENDU
Ecole Léonard de Vinci
NOGENT SUR MARNE

Procès verbal du 1^{er} Conseil d'école
2019-2020

Date	Mardi 5 Novembre 2019	Lieu	Réfectoire de l'école 18h à 20h
------	------------------------------	------	---------------------------------

Présents	<p>Les représentants du Maire : Mme Delannet, Maire-adjointe et Mme Carrière, Directrice Générale adjointe en charge des affaires scolaires auprès du Maire, M. Magnat responsable enfance, éducation, jeunesse.</p> <p>La fédération de parents :</p> <p>PEEP : Mme Greff, Mme Loche, Mme Dumas , Mme Nahoum, Mme Horn, Mme Roff-Vidal, Mme, Mme Himeur, Mme Zenina Kenaissi, M. Fabo.</p> <p>Les enseignants Mme Emsellem, Mme Garcia de Viedma, Mme Durand, Mme Maliscak, , Mme Saublet, Mme Ezzoubir, Mme Hammachi, Mme Manderscheid, M. Rosier, Mme Coffineau, Mme Dupont, Mme Kauffeisen, Mme Humblot, M. Toanen, M. Lebarbier , Mme Montico, Mme Devès, Mme Sautron, Mme Jounay.</p> <p>Directrice de l'école : Mme Harmel</p>
Absents excusés	Mme Morin, Mme Leguen, Mme Korontzis, Mme Le Ténaff, Mme, Mme, M. Mme Barthe Mme Cruz Mme Beugré Mme Chatelier Lemaire,.

Objet de la réunion	<p>1^{er} conseil d'école : ordre du jour</p> <ul style="list-style-type: none"> • Résultats des élections de représentants de parents d'élèves, le vote par correspondance et présentation du Conseil d'école • Bilan de rentrée : effectifs élèves, enseignants, Atsem et conditions de travail. • Travaux demandés: Maternelle : Protection porte des toilettes cour et angles des murs, pose store ou rideau. Élémentaire : réparation des murs des couloirs en élémentaire, pose store ou rideau et aménagement sportif des cours. • Règlement intérieur de l'école pour son approbation après amendement sur l'obligation scolaire en Maternelle • La sécurité et la mise en place du plan Vigipirate Attentat-intrusion. • Bilan de la coopérative scolaire 2018-19 • Actions des parents : bilan kermesse, concours de dessin de la PEEP, nouveau projet • Projet d'école et projets des classes, anglais renforcé en CM2 • Dates des prochains conseils d'école
----------------------------	---

Points abordés	A retenir																								
Résultats des élections de parents d'élèves	<p>Présentation des membres du conseil d'école : tour de table. Spécificité d'une école d'application dans la formation des jeunes professeurs stagiaires, rôle des Maitres-formateurs et 2 postes à profil « anglais renforcé ».</p> <p>Résultats des élections de parents d'élèves : 1 association la PEEP. 19 sièges à pourvoir. (inscrits : 581) (votants : 207) (blanc/nul : 13) (exprimés : 194) Les 24 parents sur la liste = qui se présentaient sur la liste ont été élus par 207 voix. 19 parents titulaires et 5 parents suppléants. Participation : 35 % est en augmentation par rapport à l'année dernière</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="2">PEEP</th> </tr> <tr> <th colspan="2">19 Titulaires</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1 GREFF Ségolène (MS/CP/CE2)</td> <td>11 HIMEUR Naryman (CE1)</td> </tr> <tr> <td>2 HORN Delphine (PS/CP/CE2)</td> <td>12 ZANINA KENANISSI Anissa (PS/CP)</td> </tr> <tr> <td>3 LOCHE Aude (GS/CE2)</td> <td>13 YMANETTE Fidji (MS/CP)</td> </tr> <tr> <td>4 ROFFE-VIDAL Laurine (MS/CP)</td> <td>14 DUMAS Séverine (MS/MS)</td> </tr> <tr> <td>5 BARTHE Justine (CE1/CM1)</td> <td>15 VENEZIA Olivia (MS/CE1)</td> </tr> <tr> <td>6 POLINI Vanessa (MS)</td> <td>16 ITTAH Audrey (MS/CP)</td> </tr> <tr> <td>7 LEMAIRE Noémie (MS/CE2)</td> <td>17 BELAIDI Ahlem (PS/MS)</td> </tr> <tr> <td>8 CRUZ Olga (CM1)</td> <td>18 FERRARIS Bénédicte (CP/CE2)</td> </tr> <tr> <td>9 BEUGRE Fabienne (CE2)</td> <td>19 NAHOUM Julia (PS/MS)</td> </tr> <tr> <td>10 MERLOT Hélène (CM1)</td> <td></td> </tr> </tbody> </table> <p>5 parents Suppléants : BOUHEDJAR Yasmine (GS/CE2/CM2), PROIA Laurine (MS), AHIMIDACH Latifa (MS), IRAZU Danièle (PS/CE1), FABO Bertrand (MS).</p> <p>L'adresse mail de la PEEP où les parents peuvent contacter leurs représentants : peepldv@gmail.com</p>	PEEP		19 Titulaires		1 GREFF Ségolène (MS/CP/CE2)	11 HIMEUR Naryman (CE1)	2 HORN Delphine (PS/CP/CE2)	12 ZANINA KENANISSI Anissa (PS/CP)	3 LOCHE Aude (GS/CE2)	13 YMANETTE Fidji (MS/CP)	4 ROFFE-VIDAL Laurine (MS/CP)	14 DUMAS Séverine (MS/MS)	5 BARTHE Justine (CE1/CM1)	15 VENEZIA Olivia (MS/CE1)	6 POLINI Vanessa (MS)	16 ITTAH Audrey (MS/CP)	7 LEMAIRE Noémie (MS/CE2)	17 BELAIDI Ahlem (PS/MS)	8 CRUZ Olga (CM1)	18 FERRARIS Bénédicte (CP/CE2)	9 BEUGRE Fabienne (CE2)	19 NAHOUM Julia (PS/MS)	10 MERLOT Hélène (CM1)	
PEEP																									
19 Titulaires																									
1 GREFF Ségolène (MS/CP/CE2)	11 HIMEUR Naryman (CE1)																								
2 HORN Delphine (PS/CP/CE2)	12 ZANINA KENANISSI Anissa (PS/CP)																								
3 LOCHE Aude (GS/CE2)	13 YMANETTE Fidji (MS/CP)																								
4 ROFFE-VIDAL Laurine (MS/CP)	14 DUMAS Séverine (MS/MS)																								
5 BARTHE Justine (CE1/CM1)	15 VENEZIA Olivia (MS/CE1)																								
6 POLINI Vanessa (MS)	16 ITTAH Audrey (MS/CP)																								
7 LEMAIRE Noémie (MS/CE2)	17 BELAIDI Ahlem (PS/MS)																								
8 CRUZ Olga (CM1)	18 FERRARIS Bénédicte (CP/CE2)																								
9 BEUGRE Fabienne (CE2)	19 NAHOUM Julia (PS/MS)																								
10 MERLOT Hélène (CM1)																									

Depuis des années, les parents votent quasi exclusivement par correspondance, ouvrir un bureau de vote pendant 4 heures n'a plus grand sens. *Cette année, après un conseil d'école extraordinaire du 09/09/19, la directrice a fait la proposition d'un vote uniquement par correspondance*, en vertu de l'article 1 du décret du 19/08/2019.

En application de ce texte, l'élection des représentants des parents d'élèves a eu lieu uniquement par correspondance. Le taux de participation a été légèrement meilleur que les années précédentes.

Mme Greff a été élue présidente de la fédération des représentants de parents, elle succède à Mme Beugré, que nous tenons à remercier ici chaleureusement pour son investissement depuis 3 ans.

Mme Harmel note l'arrivée de 12 nouveaux parents sur la fédération des parents d'élèves.

Mme Harmel explique qu'il faudra revoir le comptage des parents inscrits entre la maternelle et l'élémentaire car cela reste problématique au regard du nombre des parents votants sur le groupe scolaire et qui ne votent qu'une seule fois. Une réflexion va être menée dans ce sens avec la municipalité.

**Bilan de rentrée :
Structure des
classes, effectifs.**

Une rentrée plus apaisée même si toujours dans un contexte de la mise en place du cadre **national** de vigilance des mesures de sécurité renforcées **VIGIPRATE ATTENTAT** dans les écoles.

Des dispositions sont mises en place dans le cadre de l'application des mesures

La DASEN autorise depuis 2 ans l'entrée des parents dans les écoles maternelles.

La directrice fait le choix de faire rentrer les parents de Maternelle dans l'école le matin et le soir à 16h30.

La gardienne est au portail et filtre les parents, la directrice vérifie les entrées et les sorties des élèves.

La sortie des classes est légèrement échelonnée entre la maternelle et la sortie des classes élémentaires afin de permettre aux parents de maternelle d'aller chercher les enfants en classe sans engorger le parvis.

Les classes sortent progressivement afin d'éviter trop d'élèves à la fois sur le parvis.

Ce dispositif vise à fluidifier les sorties et à éviter les attroupements de parents sur le trottoir.

3 classes de PS sortent du côté accès pompiers à 16h30 pour éviter un trop grand nombre de parents dans les couloirs et permettre aux enfants du Centre de loisirs de pouvoir descendre au goûter.

Afin d'éviter les attroupements devant l'école, il est demandé de ne pas rester bavarder devant l'école aux heures des entrées et des sorties mais de permettre une sortie fluide des élèves.

Aucun parent d'élémentaire ne rentre sauf sur rendez-vous ou autorisation de la directrice.

Mme Harmel rappelle que les enfants doivent arriver entre 8h35 et 8h40 afin d'être bien en classe à 8h45.

Une rentrée en Maternelle paisible avec l'entrée de 60 PS.

3 doubles niveaux en Maternelle. Toutes les classes sont chargées en Maternelle sont entre 27 et 30 élèves.

Un double niveau CP CM2.

2 départs d'élèves à la rentrée de Novembre et une arrivée en CM1.

Attribution des classes

Point sur les effectifs : **522 élèves** au 5/11/2019

PS1	29	Claire EMSELLEM	
PS2/GS	27	Maria GARCIA DE VIEDMA	Sandrine Morin mardi et vendredi toutes les 3 semaines
PS3/GS	29	Chryssa KORONTZIS	
MS4	28	Clémentine DURAND	
MS5	29	Caroline MALISCAK	
MS/GS6	30	Céline SAUBLET	Chrystelle Leguen vendredi
GS7	30	Latifa Ezzoubir	
TOTAL	202 élèves		

CPA	25	Aurélié MANDERSCHIED	
CPB	25	Isabelle HAMMACHI	
CP/CM2	26	Joseph-André ROSIER	Sandrine MORIN jeudi vendredi
CE1 A	28	Laura DUPONT	
CE1 B	28	Julie LE TENAFF Jessica COFFINEAU	
CE2 A	28	Candice HUMBLLOT	
CE2 B	28	Pascaline KAUFFEISSEN	
CM1 A	25	Julien TOANEN	
CM1 B	24	Emmanuel LEBARBIER	
CM1C	25	Carole MONTICO	Sandrine Jounay jeudi vendredi
CM2 A	30	Céline DEVES	
CM2 B	29	Lisa SAUTRON	
TOTAL	320 élèves		

	<p>Des effectifs stables: 7 classes en Maternelle et 12 classes en élémentaire.</p> <p><u>Equipe de fonctionnement des Personnels des collectivités territoriales de la Mairie</u> 3 gardiens agent d'entretien se succèdent dans la journée à la loge. 6 ATSEM en, ce qui est très favorable sur l'école Maternelle qui reste complexe au niveau des déplacements 4 dames de service (2 par rotation matin ou après-midi)</p> <p><i>Nous remercions la municipalité pour l'attribution d'une 6^{ème} Atsem qui permet une qualité de travail tant au niveau de la charge de travail des Atsem, que des enseignants en classe et des élèves, bien sûr.</i></p> <p><i>-Demande d'un nouveau photocopieur avec possibilité de mettre les clés USB, car depuis le retour des vacances de la Toussaint, certaines pièces ont été cassées et les photocopieurs tombent de plus en plus souvent en panne.</i></p> <p><i>-Mme Loche soulève le problème de horaires des séances piscine en GS : les élèves reviennent l'école entre 12h05 et 12h20, alors que l'école termine à 11h45. C'est un problème pour les enfants qui rentrent chez eux pour manger mais c'est également une fatigue.</i> <i>Les parents d'élèves demandent un changement des horaires du dernier créneau piscine de la matinée.</i> <i>-Mme Humblot précise que c'est aussi une difficulté pour les enseignants et que se pose la responsabilité en cas d'accident sur ce temps en dehors de horaires scolaires.</i> <i>Mme Delannet répond que c'est une organisation validée par l'inspection. Il faut revoir cela si c'est possible pour la deuxième période.</i> <i>-Mme Harmel propose de retravailler avec la conseillère pédagogique et explique que les créneaux natation s'organisent également pour les classes de collège et des écoles privées et que c'est très contraint.</i></p> <p><u>Cabinet médical</u> : Il faut communiquer par mail car le Médecin scolaire, docteur Isabelle Sade, n'est plus sur l'école mais assure à distance la signature des PAI : Messagerie électronique : cabinet.medical.nogent@gmail.com Secrétaire médicale : Tél : 01 48 71 65 41 Infirmière : Bernadette Makles : Visites médicales pour les GS et cette année les CE2 fin de cycle II. Une visite médicale de prévention du conseil général pour les MS a eu lieu au mois de décembre.</p> <p><u>Psychologue scolaire</u>: Tél : 01 43 24 63 82 Mme Laurence Kaniewski, intervient sur l'école et ne peut voir les enfants qu'avec l'autorisation des parents en dehors de la classe. Elle observe les enfants en classe et donne son avis aux équipes éducatives. Elle constitue les dossiers d'orientation ou ceux relevant de la MDPH. L'enseignant doit faire une demande d'aide par écrit via la directrice pour l'observation des enfants en classe. Elle ne fait pas de suivi thérapeutique d'enfant.</p> <p><u>ERSEH</u> : Mme Jocelyne Cassagne, enseignante référente MDPH pour les attributions des Auxiliaires de vie scolaire, de l'obtention de matériel adapté et le suivi des dossiers des élèves relevant du handicap. Tél : 06 30 02 55 52. 4 AVS travaillent actuellement auprès de 4 élèves de l'école. Nous sommes encore dans l'attente d'AVS pour 2 enfants.</p>
<p>Point sur les travaux : Les demandes de travaux</p>	<p>Travaux souhaités :</p> <ul style="list-style-type: none"> -réparation de la porte des toilettes de cour en Maternelle, elles sont actuellement inexploitables car la porte est dangereuse. -Protection des angles de mur des salles de motricité et des poteaux cour maternelle, sécurité des élèves. -Réfection des bas de murs humides en élémentaire et réparation des trous du Placoplatre. - <i>Mme Delannet explique que le traitement de l'humidité par le service technique est une priorité mais que les expertises prennent du temps. Une rénovation a été faite pendant les vacances de la Toussaint.</i> <i>Mme Harmel remercie car cela a été fait avec beaucoup de soin et d'efficacité.</i> -Demande de pose de stores côté EST et salle de PS2 Maria côté rue Kablé, revoir les fermetures défectueuses des fenêtres des classes. -Réparation des robinets des salles de classes, qui souvent fuient et sont inutilisables. - <i>Mme Harmel demande si une personne du service technique peut passer une fois par semestre pour faire le point sur le suivi des travaux ? Mme Delannet dit que c'est possible.</i> -Aménagement sportif des cours en élémentaire. prévu cette année. - <i>Mme Harmel dit que des plans d'aménagement ont été élaborés mais que la proposition empiète sur les m2 d'espace pour les élèves mais que le travail est en cours.</i> - <i>Les boîtes à clé pour le PPMS et une alarme spécifique différente de l'exercice incendie.</i>

<p>Approbation du Règlement Intérieur 2018/2019</p>	<p>Des modifications sont apportées au regard des conditions de rentrée, du nombre de classes, horaires et de la nouvelle loi d'obligation scolaire en maternelle, du vote par correspondance et l'interdiction de l'usage du téléphone portable à l'école.</p> <p>Le règlement intérieur sera donné aux familles dans le cahier de correspondance sous forme d'un recto/verso à émarginer ainsi que la charte de la Laïcité.</p> <p><i>Après lecture et amendement du règlement intérieur, nous validons le règlement pour cette année.</i></p> <p>Plusieurs points de vigilance :</p> <ul style="list-style-type: none"> -L'obligation scolaire des 3ans toute la journée. -Assouplissement sur demande motivée et retour de l'IEN pour quelques autorisations jusqu'au 6 janvier 2020. -Pas d'obligation qu'un enfant soit "propre" à l'école maternelle pour y être accueilli. -Interdiction du téléphone portable et de tout objet connecté pour les enfants. -La charte de laïcité sera annexée au RI -Eviction scolaire si maladie contagieuse inscrite dans la liste de l'académie <p><i>- Les parents veulent connaître les motifs de refus ou d'acceptation de l'aménagement du temps scolaire pour les enfants de PS par l'inspectrice. Mme Harmel explique que les demandes ont généralement été acceptées, toutefois pour un temps jusqu'au 6 janvier 2020. Les enfants devront fréquenter l'école à partir de cette date avec un retour obligatoire entre 14h50 et 15h. Les parents peuvent reformuler une demande qui sera étudiée par l'inspectrice mais rappelle qu'il y a obligation scolaire l'après-midi.</i></p> <p><i>- Mme Delannet et Mme Carrière vont évoquer le problème de l'occupation des dortoirs concernant les PS au regard de l'obligation scolaire avec la directrice académique lors d'un prochain rendez-vous.</i></p>
<p>La sécurité et la mise en place du plan Vigipirate Attentat, exercice de mise à l'abri.</p>	<p>Plan Vigipirate Attentat toujours en vigueur :</p> <p>une réunion a eu lieu le septembre dernier avec le Brigadier chef et les chefs d'établissement de Nogent et Joinville pour clarifier les conduites à tenir en cas de mise en oeuvre du PPMS Attentat Intrusion.</p> <p>Un exercice PPMS AI a été mis en oeuvre le 14 octobre matin pour toute l'école.</p> <p>Rappel de Mme Harmel : Le gardien filtre toutes les entrées et les sorties et contrôle l'identité des personnes.</p> <p>Le gardien a un rôle prépondérant aux côtés de la directrice</p> <p>Toutes personnes extérieures à l'école doivent donner leurs coordonnées et émarginer sur le registre dédié. Le gardien fera émarginer les personnes extérieures à l'école comme les remplaçants, les stagiaires de l'INSPE, les réparateurs ou les livreurs.</p> <p>Il sera au portail aux heures d'entrée et de sortie des élèves.</p> <p>Il ne répondra pas téléphone sur le temps des entrées et sorties des classes pour plus de sécurité.</p> <p>Les enseignants accompagneront les classes jusqu'au portail et participeront à la vigilance nécessaire à la sortie des élèves.</p> <p><i>Mme Harmel renouvelle une demande de moyens pour la mise en oeuvre des exercices obligatoires.</i></p> <p><i>-Nous tenons à remercier pour l'achat de 22 Talkies-Walkies pour pouvoir communiquer avec les enseignants et le personnel de service, situés dans les différents étages.</i></p> <p>Demandes supplémentaires à la municipalité pour la mise en oeuvre du PPMS:</p> <ul style="list-style-type: none"> -Installation d'une sonnerie spécifique pour donner l'alerte PPMS intrusion-attentat ou mieux un signal visuel avec une lampe qui clignoterait en cas d'alerte. -Installation de boîtes à clé pour pouvoir évacuer par les portails fermés à clé.
<p>Bilan de Coopérative d'école 2017/2018</p> <p>OCCE94 Coop 212</p>	<p>Organisation de la coopérative scolaire :</p> <p>Mme Harmel, directrice est mandataire et trésorière du compte. M.Toanen, président et M.Lebarbier secrétaire. Ce bureau prend en charge la gestion du compte de coopérative pour l'école.</p> <p>Fonctionnement de la COOP et présentation du <u>Bilan 2018 2019</u> : tous les parents d'élève sont membres de l'OCCE avec une cotisation de 1,60 et 0,25 d'assurance payée en début d'année ainsi que les enseignants.</p> <p>Cette rentrée 2019 2020 : nous avons versé 1135,91€ (membres : 977,40. Assurance : 135,70 + 13,76. Journal : 9€)</p> <p>Pour 2018 2019 : Les dons des parents se sont élevés à 10462 € pour 19 classes pour l'année scolaire dernière. (Moyenne de 660 € en Maternelle et de 485 € en Élémentaire).</p> <p>Les comptes de la Coop ont été validés par la Fédération et les professeurs.</p> <p>Les parents peuvent consulter le grand livre des comptes, le cahier d'inventaire et le cahier de comptabilité de Coopératives des classes. Ces documents sont disponibles chez de la Directrice.</p> <p>L'argent du compte OCCE94 COOP 212 provient des cotisations volontaires des familles et, la vente de torchons, de la participation aux sorties, des spectacles et l'achat des bonnets de bain.</p> <p>La vente de photos a rapporté 3117 €.</p> <p>Nous gardons toujours chaque fin année scolaire environ 3000 € sur le compte Bred pour avancer l'argent</p>

	<p>des sorties lors de la nouvelle rentrée scolaire et payer nos cotisations OCCE. La Kermesse a rapporté à l'école : 2563,80€, après déduction faite des frais engagés : 1700 €.</p> <p>Nous remercions chaleureusement tous les parents pour leur générosité. - <i>Mme Harmel propose de mettre un mot dans les cahier de correspondance pour remercier les parents.</i> Leurs dons permettent aux enseignants de mener de nombreux projets et l'achat de petits matériels à destination des élèves qu'ils ont en charge mais aussi une aide participative aux sorties pour des familles qui ont moins de moyens financiers. Tout l'argent reçu a été dépensé pour les élèves.</p> <p><i>Achats 2019 : de 2 tablettes appel, de 2 vidéoprojecteurs pico, d'un four micro ondes et d'un réfrigérateur pour la maternelle, rallonge, sono, lecteur CD avec port USB.</i></p> <p><i>Les enseignants demandent si comme les autres années, ils peuvent être remboursé d'un jeu de cartouches d'encre pour leur imprimante. Les parents donnent leur accord.</i></p> <p><i>La directrice demande aux parents représentants si l'on peut investir dans l'achat d'un petit ordinateur pour le coupler avec un vidéoprojecteur déjà en possession de l'école. Les parents donnent leur accord.</i></p>
<p>Actions des parents : Bilan Kermesse Collecte jouets Concours de dessin PEEP</p>	<p>Nous remercions vivement les parents pour la somme rapportée par la Kermesse du 29 juin dernier. Mme Harmel a versé l'argent de ce don sur le compte courant de la Coopérative de 2563,70 € en octobre. Le gain est de 1700 € déduction faite des frais engagés pour le fonctionnement de la kermesse.</p> <p>Plusieurs achats sont envisagés, un ordinateur et du matériel de musique et de jardinage.</p> <p>Mme Greff fait part d'une action solidaire de collecte de jouets pour Noël via l'association « rejouer ». Cette année elle aura lieu plus tôt, du 9 au 13 décembre, afin de permettre aux familles de bien gérer le calendrier de la collecte. L'idée de l'information donnée en novembre permet d'anticiper et permet aux familles de vider leurs armoires. Affiches et flyer sont prévus. Les jouets et jeux seront à remettre à l'entrée de l'école élémentaire, ils seront ensuite donnés à l'association qui répare et recycle les jouets et jeux usagés. - <i>Mme Harmel encourage cette action viendra étayer le projet éducation au développement durable de l'école.</i></p> <p>Mme Harmel demande s'il y aura un concours de dessin organisé par la PEEP cette année ? Mme Greff doit nous donner prochainement la thématique et les modalités d'inscription. L'année dernière une élève de Mme Potier en CE2 a obtenu le premier prix et toute la classe a été récompensée par une place de cinéma. Projet d'une Kermesse pour le jour reste à définir.</p>
<p>Projet d'école et projets des classes</p>	<p>Projet Numérique : un Blog d'école a été créé sur «toutemonnee.com» en impliquant les élèves le plus possible et mieux communiquer avec les familles. L'utilisation de cet espace numérique de travail (ENT) par les élèves est souhaitable. voici l'adresse : ldv.toutemonnecole.fr/ Toujours utilisation du rack de 30 tablettes numériques dans les classes pour enseigner avec des outils modernes.</p> <p>Projets EPS : Une intervenante, Aline Zmijewski, agréé par l'éducation nationale en élémentaire met en œuvre des séances d'EPS avec le maître de la classe, toujours présent qui reste le garant du projet et de la sécurité des élèves. Chaque classe bénéficie d'une attribution de créneau au gymnase. Dans l'année, les classes participent à des rencontres sportives organisées par le service des sports : Course longue, Cross, semaine du Fair play, jeux du Val de Marne...</p> <p>Enseignement de la Natation: organisation cette année sur environ 10 séances. Organisation sur 3 périodes de 9 à 12 séances à la Piscine : les CM2 et les GS en période 1. Les CE1 en période 2 et les CP en période 3. Activité obligatoire sauf avis médical pour dispense de l'activité ou mot d'excuse ponctuel des parents. Merci aux parents accompagnateurs en Maternelle, leur présence offre le taux d'encadrement nécessaire pour cette activité.</p> <p>Pas de Classes de découvertes cette année : il n'y a pas d'enseignants volontaires qui souhaitaient partir. Les 3 enseignants des CM1 ont opté pour découvrir le patrimoine, partir à la journée. Il est prévue 3 sorties, l'une à Provins, l'une sur le site médiéval du château de Guédelon et la dernière sur le château de Chambord pour la période Renaissance. Ces projets à dominante historique sont en adéquation avec le programme de cycle III. Les 3 CM2 sont allés à Versailles sur la première période.</p> <p>Des projets en musique sur l'année : avec 1 intervenant M. Marc Mith, musicien du CMR. Il intervient selon un calendrier défini pour toutes les classes en élémentaire du CP au CM2.</p>

	<p>Les GS de Maternelle bénéficieront également de 10 séances avec M. Marc Mith. Cette année encore l'école a fait le choix de financer les intervenants au-delà des 10 séances proposées par la municipalité, sur le financement de l'enveloppe projet au même titre que les classes de découvertes. Le travail de l'année sera valorisé pour les classes qui le souhaitent par une représentation sur scène qui aura lieu Lundi 22 Juin 2019 à la scène Watteau.</p> <p>LVE (Anglais) et anglais renforcé : Rentrée scolaire en musique et en anglais : En présence de la directrice académique des services de l'éducation nationale et son adjointe, de l'inspectrice de circonscription, du Maire et l'équipe des affaires scolaires. Lors de la rentrée scolaire, quelques classes ont chanté en anglais pour accueillir les petits CP et leurs familles. Ces derniers ont participé en interprétant 2 rondes chantées en anglais. <i>Mme Harmel remercie les intervenants pour leur participation : Joanne Johnston, irlandaise et Marc Mith, musicien des Centres de Musique Rurale</i></p> <p>Maternelle : Joanne Johnston intervient le lundi matin et le vendredi matin sur les 2 classes de GS (2 fois 30mn/semaine). Initiation à la langue anglaise proposée à tous les enfants de GS de Nogent.</p> <p>Elémentaire : chaque enseignant met en oeuvre l'enseignement de l'anglais dans le cadre du programme. Un niveau A1 est attendu en fin d'école primaire. Une progression d'enseignement est mise en place. Cette année l'académie offre la possibilité de mettre en place des cours d'anglais renforcé en CM2. C'est à dire qu'il y a des matières autres que l'anglais qui sont enseignées en anglais. Géométrie, sciences, musique. Le niveau attendu est A2 pour certaines compétences pour le passage au collège.</p> <p>Projets culturels : Sorties de Proximité à la Bibliothèque municipale sur inscription de l'enseignant Partenariats culturels reconduits :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Bibliothèque pour des visites et des interventions autour de divers projets. • Musée de la ville pour les expositions et un travail en lien avec la bibliothèque. • Théâtre pour assister à des représentations à la scène Watteau. • Les archives de la Ville de Nogent sur Marne avec M. Villette en CM2. • Visite d'exposition d'Art contemporain à la MABA avec des Ateliers d'arts plastiques <p>Autres projets : « Ma classe d'Eau » projet coopératif avec l'OCCE en Maternelle du 11 au 19 mai 2020. La « semaine du goût » à l'école Maternelle le temps d'un matin de décembre. Ecole & Cinéma : 2 CE1, et 3 classes de Maternelle « Les oiseaux » : 3 CP avec une démarche en sciences participative et la LPO et un travail en arts plastiques. « Les petites Noces » 2 CE2 avec un travail et des sortie en lien avec l'opéra de Mozart les noces de Figaro. « Les 4 éléments » 3 CM1 avec une mise en spectacle à la scène Watteau pour le lundi 22 juin ou le mardi 23 juin. « Tara expédition » 2 CM2 sur la biodiversité dans une démarche de sciences participatives. Le scrabble : 1 classe en CM1B La semaine des maths : cycle 2 et cycle 3 en Mars. Education au développement durable et réalisation d'espaces végétalisés (terrasse et jardin), et un engagement fort par l'obtention d'une labellisation E3D grâce aux partenariats avec la municipalité et les parents. Le recyclage des stylos usagés par TerraCycle, 5^{ème} année. Les éco gestes : partenariat municipal pour les 2 CE2. Des actions de liaisons auront lieu avec les professeurs de collèges dans le cadre des conseils Ecole-collège.</p> <p>Des sorties : 2 CP au Zoo de Vincennes dans le cadre du projet « Oiseaux », la ferme de St-Hilliers pour les CE1 et les MS/GS6 et GS7, le château de Versailles pour les CM2 et 1CM1, le Musée d'Orsay pour les CE2 pour le projet « petites Noces » sur l'opéra... Nous remercions la municipalité pour la prise en charge des cars et de certains droits d'entrée.</p>
<p>Enseignement de l'Allemand</p>	<p>Dans le cadre de la liaison école/collège et dans la perspective du passage en 6^{ème} Bilangue, Mme Guibert, professeur du collège Branly donnera des cours d'Allemand cette année aux élèves volontaires de CM2. Ces élèves doivent être motivés et pouvoir fournir un travail supplémentaire important. Le cours de 55 minutes aura lieu à l'école sur le temps périscolaire et scolaire le vendredi matin. Les parents intéressés pour leur enfant s'engagent pour l'année. Un courrier va leur être adressé.</p>

Calendrier	<p>Exercice de incendie du 16 septembre: c'est déroulé dans le respect du cadre attendu.</p> <p>Exercice Intrusion-Attentat a eu lieu le Lundi 16 octobre à 9h30. Les élèves devaient apprendre à rester calme, à se cacher et à garder le silence.</p> <p>Remise des livrets aura lieu fin janvier pour tous les élèves d'élémentaire. L'équipe élémentaire travaille actuellement sur la mise en place d'un livret scolaire numérique mais le livret sera encore en format papier cette année car nous n'avons toujours pas accès aux codes à donner aux parents. En Maternelle : Le « classeur de réussite et de suivi » sera remis aux familles plusieurs fois dans l'année.</p> <p>L'équipe enseignante Maternelle a choisi un spectacle de Noël offert par la municipalité avec une petite participation de la Coopérative: « Le bal de Noël avec les Balathèmes ». Ce spectacle aura lieu le Mardi 10 décembre après-midi à l'école.</p> <p>Date des prochains conseils d'école : Mardi 03 Mars de 18h à 20h Lundi 15 Juin de 18h à 20h</p>
Fin de la réunion	20 heures l'ordre du jour étant épuisé. <div style="text-align: right;">Compte rendu rédigé par Mme et Mme Harmel</div>